

Juin 2023

QUEL SORT POUR LES SENIORS ?



Sans le savoir, on devient un jour senior... à 45 ans !


On veut travailler mais BPCE ne veut plus de nous car : trop vieux, trop chers, trop qualifiés ?

Alors BPCE placardise ou exclut, au gré du vent (mauvais).

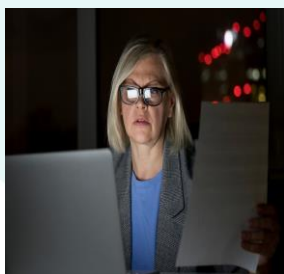
La mise au placard conduit souvent pour les salariés touchés, au bore-out (l'ennui au travail) ou à la perte de confiance en soi.

Le licenciement restera, lui, un traumatisme... à vie !

Si vous vous faites jeter à 50 ans et que vous devez partir à la retraite à 65 ans, cela représente 15 années : soit plus du tiers de votre carrière !

 **PARADOXE** : Alors que l'âge de la retraite va reculer, l'emploi des seniors est un big problem chez BPCE SA.

Halte à la politique discriminatoire des seniors chez BPCE SA et à leur exclusion !
Ils ont l'expérience et le sens des responsabilités. Ils sont autonomes.
NOUS AVONS BESOIN D'EUX !



La CFTC demande que BPCE s'occupe enfin de ses seniors :

- Formation continue
- Transmission intergénérationnelle / mentorat
- Aménagement des fins de carrière / Flexibilité des horaires
- Mécénat de compétences au profit d'associations ou de fondations
- Augmentations régulières des salaires et maintien des primes

LES MISSIONS DE LA CFTC : ALERTE, PROTÉGER, PROPOSER

CONTACTEZ-NOUS : 06 08 02 36 02

OU VENEZ CONSULTER NOTRE SITE INTERNET →



CFTC COMMUNAUTÉ BPCE, UN COLLECTIF SUR QUI COMPTER !